



Un cinquième des seniors guyanais se déclarent en mauvaise santé

La Guyane est, après Mayotte, la région de France où la population est la plus jeune. Cependant si aujourd'hui, elle ne compte que 19 000 seniors, leur nombre va augmenter dans les années à venir, sous la poussée de la forte croissance démographique que connaît la Guyane depuis plusieurs années.

Le manque de services d'hébergement et d'aides accentuent les difficultés rencontrées par cette partie de la population. Ainsi, un cinquième des seniors guyanais se déclarent en mauvais ou très mauvais état de santé, c'est bien plus qu'en France (hors Mayotte).

De plus, les problèmes fonctionnels et la perte d'autonomie affectent de façon plus importante les seniors vivant à domicile en Guyane qu'en Hexagone.

Dominique Trefoloni

En 2014, 18 900 Guyanais ont plus de 60 ans (*figure 1*), la grande majorité ayant entre 60 et 74 ans. Ils ne représentent que 7 % de la population régionale, soit 18 points de moins que la moyenne nationale.

En Guyane, 98 % de ces seniors vivent à domicile, contre 95,5 % en France hexagonale. Parmi eux, 23 % des 60-74 ans et 34 % des 75 ans ou plus vivent seuls.

Un cinquième des seniors guyanais se déclarent en mauvaise santé

L'espérance de vie à 60 ans des seniors guyanais est inférieure d'un peu plus d'un an à celle des seniors de la France (hors Mayotte). Elle est de 21,9 ans pour les hommes et de 26,5 ans pour les femmes.

Le taux de mortalité standardisé des plus de 65 ans est de 38,5 ‰, ce qui représente 1,8 point de plus que la moyenne nationale.

Les seniors vivant à domicile en Guyane sont nombreux (21 %) à se déclarer en mauvais ou en très mauvais état de santé (*figure 2*). C'est beaucoup plus qu'au niveau national (13 %).

Les femmes se déclarent en moins bonne santé que les hommes (24 % en mauvais ou très mauvais état de santé contre 19 % pour les hommes). Cet écart pourrait s'expliquer en partie par le fait que les femmes sont plus âgées que les hommes ; elles ont 0,9 an de plus en moyenne que ces derniers.

En Guyane, les seniors rencontrent davantage de problèmes fonctionnels qu'au niveau national

Les seniors guyanais rencontrent davantage de problèmes fonctionnels que la moyenne française (*figure 3*). En effet, en Guyane, 31 % des plus de 60 ans ont au moins un problème fonctionnel. C'est cinq points de plus que pour l'ensemble de la France (hors Mayotte).

Comme au niveau national, les problèmes fonctionnels de type moteur et physique sont les plus courants : un Guyanais de plus de 60 ans sur quatre est concerné, contre un Français (hors Mayotte) sur cinq.

En Guyane, 12 % des seniors connaissent des problèmes fonctionnels de type cognitif, c'est quatre points de plus qu'au niveau national. De plus, 12 % sont touchés par des problèmes fonctionnels de type sensoriel, ce qui correspond à la moyenne nationale.

1 La Guyane compte 19 000 seniors

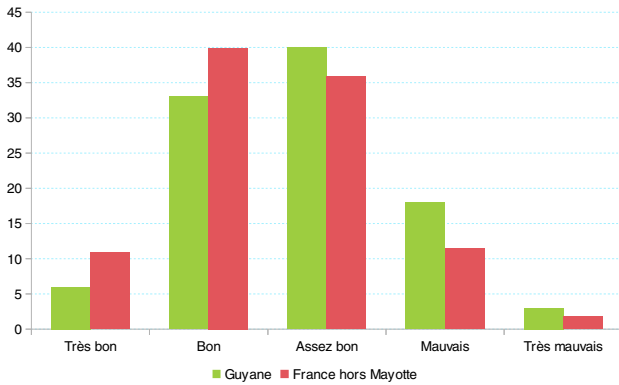
Nombre de personnes de 60 ans ou plus, par sexe et par tranche d'âge

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de seniors	9 700	9 200	18 900
de 60 à 74 ans	7 200	7 500	14 700
de 75 à 84 ans	1 700	1 300	3 000
85 ans et plus	800	400	1 200

Lecture : la Guyane compte 9 200 hommes de plus de 60 ans.
Source : Recensement de la population 2014.

2 20 % des seniors guyanais vivant à domicile se déclarent en mauvais ou très mauvais état de santé

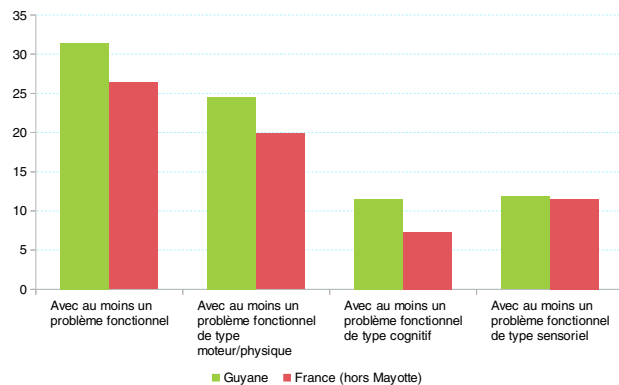
État de santé général déclaré des seniors vivant à domicile en Guyane et en France (hors Mayotte) (en %)



Lecture : en Guyane, 40 % des seniors vivant à domicile se déclarent en assez bon état de santé.
Source : Enquête VQS 2014.

3 En Guyane, la part de seniors ayant au moins un problème fonctionnel est plus importante qu'au niveau national

Part de seniors avec au moins un problème fonctionnel et selon le type de problème (en %)



Lecture : en Guyane, 31 % des seniors ont au moins un problème fonctionnel.
Source : Enquête VQS 2014.

L'effet de l'âge est, par ailleurs, très important sur la survenue de ces problèmes. Avant 75 ans, 26 % des seniors ont au moins un problème fonctionnel. Ce taux atteint 45 % entre 75 et 85 ans et 80 % pour les plus de 85 ans. Les parts en France (hors Mayotte) sont respectivement de 16 %, 37 % et 65 %.

Une perte d'autonomie bien plus importante que la moyenne nationale

Les régions d'Outre-mer (hors Mayotte) présentent des taux particulièrement élevés de seniors à domicile en perte d'autonomie. La Guyane est toutefois celle où le phénomène est le moins accusé. Cela s'explique principalement par la relative jeunesse des seniors guyanais par rapport aux seniors guadeloupéens et martiniquais. À

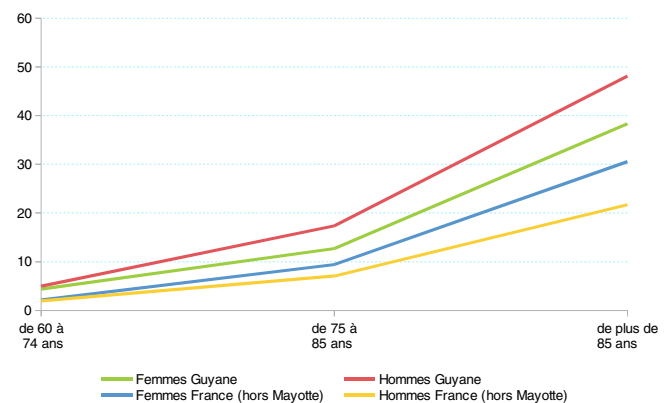
une échelle différente que pour la France hexagonale, on retrouve en Outre-mer les mêmes liens entre part de seniors à domicile en perte d'autonomie, difficultés sociales et offre de places en institutions. En Guyane, les difficultés sociales importantes sont contrebalancées par une offre plus large en hébergements pour personnes âgées que dans les autres DOM. Ainsi, les taux guyanais de perte d'autonomie par âge sont similaires aux Antilles françaises, même s'ils restent largement supérieurs à ceux de la France (hors Mayotte).

Si le vieillissement de la population en Guadeloupe et en Martinique est susceptible d'accroître les difficultés des seniors aux Antilles, la population guyanaise est, quant à elle, très jeune. Cependant, selon les projections de population, la Guyane compterait 26 seniors pour 100 jeunes en 2030. Cela correspond à un fort accroissement du nombre de ses seniors. Ainsi, la question des seniors va-t-elle devenir de plus en plus importante en Guyane.

Enfin, contrairement au niveau national et aux Antilles, la perte d'autonomie chez les hommes en Guyane est plus forte que chez les femmes (figure 4) : 17 % des Guyanais de plus de 75 ans ne sont plus autonomes. C'est dix points de plus que pour la France (hors Mayotte).

4 La perte d'autonomie s'accroît avec l'âge

Perte d'autonomie par tranche d'âge en Guyane et en France (hors Mayotte)



Lecture : 10 % des femmes entre 75 et 85 ans ne sont pas autonomes en France (hors Mayotte).
Source : Enquête VQS 2014.

Méthodologie

L'enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS), menée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de la santé (Drees) en 2014, est une enquête nationale menée sur les personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile concernant leurs capacités fonctionnelles, leurs difficultés quotidiennes et leur état de santé général.

Le niveau d'autonomie est estimé à partir d'un score calculé à l'aide des différentes questions posées dans l'enquête VQS. Les individus obtenant un score élevé sont classés dans le groupe IV et considérés en situation de perte d'autonomie.

Insee Service territorial de
Guyane
23 Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Typhenn RECLARD

ISSN : 2416-8254
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- « Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014 – Résultats départementaux d'une enquête auprès des seniors », rapport Drees, octobre 2016 ;
- Recensement de la population en Guyane « 252 338 habitants au 1^{er} janvier 2014 », Insee Flash n° 56, janvier 2017 ;
- Projection de population « Une croissance démographique particulièrement vigoureuse en Guyane à l'horizon 2030 », Insee Flash n° 65, juin 2017.

